

## **Compte-rendu - AG du CSEL le 13 mai 2019**

L'Assemblée générale Ordinaire du CSEL s'est tenue le 13 mai 2019 à la Maison des Mines, 270 rue Saint-Jacques 75005 Paris, de 18h à 21h.

**Participants : Présents et représentés : 34 personnes**

### **Rapport moral**

Dominique Bastin, président du CSEL, présente le rapport moral sous forme d'un diaporama. Il introduit tout d'abord les membres du Conseil d'Administration et salue la présence de Jacqueline Kokuvi, directrice du Club Kisito Jeunesse à Lomé. Il présente ensuite la situation et les projets en cours dans les deux foyers de l'APPEL et du CAJED ainsi que dans le Centre d'Ecoute et de Sensibilisation mis en place par le CAJED. Il termine en présentant les formations d'apprentissage puis les partenaires au Togo et en France et enfin, les projets du CSEL pour 2019.

Ce rapport est fondé d'une part, sur les contenus des rapports d'activité des deux AG des Associations togolaises qui ont eu lieu en février 2019 et d'autre part, sur les observations et entretiens faits par le président et la secrétaire du Conseil d'Administration du CSEL au cours de leur séjour à Lomé en début d'année 2019. Ce rapport apporte aussi des éléments de réponses aux questions abordées lors de la réunion de préparation du voyage à Lomé qui s'est tenue le 14 janvier 2019.

#### **▪ *Rapport sur le foyer APPEL***

**En 2018, le foyer APPEL**, situé dans le quartier de Tokoin Doumassessé, proche du centre ville, accueille 51 enfants dont 31 internes, de 6 à 16 ans et 20 externes, plus âgés dont 7 sont apprentis. L'APPEL est propriétaire de la concession. Le foyer est géré par 9 salariés inscrits à la sécurité sociale et possède une bibliothèque ouverte aux jeunes, habitants le quartier. Un éveil artistique est également proposé aux enfants chaque semaine grâce aux fournitures envoyées par l'association Constellation. Il y a aussi une salle informatique équipée de 4 ordinateurs et, chaque jour, en fin d'après-midi, trois répétiteurs et deux étudiants vacataires font travailler les enfants, répartis par niveaux scolaires, sur les terrasses d'entrée des bâtiments, dans la salle de restauration et sous le grand apatam de la cour. Enfin, un bâtiment annexe situé dans la cour, en bordure de rue, a été récemment réhabilité pour servir de centre d'écoute aux jeunes du foyer et à ceux de l'extérieur.

Les projets pour 2019 sont de doter le foyer d'une connexion internet efficace, d'équiper la bibliothèque de nouveaux rayonnages (un devis a été fait), et d'ouvrir le Centre d'Ecoute avec un personnel médical dont le recrutement est en cours.

- ***Rapport sur le foyer CAJED***

**Le foyer du CAJED**, situé en périphérie de Lomé, dans le quartier d'Adidogomé Awatamé, accueille en 2018, 14 jeunes dont 6 sont à l'école primaire, 7 en collège et lycée et 1 en apprentissage. La maison du CAJED est louée. En fin d'année scolaire 2018, 11 jeunes ont réussi leur année mais un d'entre eux ayant réussi le CEPD (Certificat d'Etude du Premier Degré) est retourné dans la rue. Trois grands élèves ayant échoué, ont préféré commencer un apprentissage. Une pièce du foyer a été aménagée et équipée pour servir de bibliothèque et de salle informatique. Deux ordinateurs fonctionnent actuellement. Le foyer est géré par 4 salariés, le directeur, le répétiteur qui est aussi un enseignant dans le secondaire et supervise les devoirs 2 soirs par semaine, l'éducateur qui réside sur place et la cuisinière qui assure chaque jour les repas de midi sauf le dimanche. Ces salariés ne sont pas déclarés à la Caisse de Sécurité sociale car le CAJED n'est pas répertorié comme employeur.

Les projets pour 2019 sont de mettre à disposition des jeunes la bibliothèque et les ordinateurs, de régulariser la situation du personnel du CAJED vis-à-vis de la sécurité sociale, d'ajuster les salaires et de diversifier les sources de revenus en particulier auprès de partenaires locaux. En effet, le CSEL est actuellement le seul financeur significatif du CAJED.

- ***Rapport sur le CES, Centre d'Ecoute et de Sensibilisation, du CAJED***

Le CAJED a ouvert en 2017 un CES, Centre d'Ecoute et de Sensibilisation dans le quartier précaire de Kodomé à Tokoin-Ouest. Le terrain est loué à la mairie. Le CES accueille des enfants de la rue et d'autres, habitant le quartier, garçons et filles, qui sont accueillis en journée. Tous ces jeunes viennent spontanément passer quelques heures au CES pendant la semaine. Les activités proposées sont des causeries, des cours d'alphabétisation et des ateliers de perlage et de cuisine. Les animateurs cherchent également à renouer un lien avec les familles. Fin 2017, un accord de partenariat a été établi avec l'association Agopode (qui travaille avec les enfants des rues), dirigée par Sessé, un jeune togolais.

Les projets pour 2019, sont d'équiper le CES en électricité, en matériel informatique et en étagères pour ranger des ouvrages et magazines (grâce à une subvention d'ESPPER), ainsi que de poursuivre le partenariat avec Agopode et de rendre autonome le fonctionnement du

CES par des locations à d'autres associations et par la commercialisation des petits objets d'artisanat fabriqués par les jeunes.

- ***Situation des apprentis***

En 2018, ils sont 8 à l'APPEL qui habitent en ville et 1 au CAJED qui réside dans le foyer. Tous les frais d'apprentissage sont pris en charge par l'APPEL et le CAJED. Il s'agit des frais d'hébergement, des frais des 3 mois de la période d'essai, du montant du pécule de l'apprenti lorsqu'il est accepté après sa période d'essai, des outils, des 3 ou 4 années d'apprentissage et enfin, de la cérémonie de libération puis des frais d'installation.

- ***Contacts avec d'autres acteurs au Togo***

Il s'agit du Club Kisito Jeunesse fondé et dirigé par Jacqueline Kokuvi, d'Agopode, Agora des Populations Défavorisées, dirigé par Sessé et animant les activités du CES et du MAREM, Mouvement d'action pour la réinsertion des enfants marginalisés.

- ***Partenaires en France***

En 2018, le CSEL est associé à 5 partenaires : CONSTELLATION qui procure des fournitures pour l'éveil artistique, AMOUR SANS FRONTIÈRES qui transporte les colis, LES AMIS DU TIERS-MONDE, ESPPER et REVIVRE qui subventionnent des projets.

- ***Projets du CSEL pour 2019***

- \*Maintenir notre contribution au fonctionnement des foyers et du CES,
- \*Déposer des demandes de financement autour de nouveaux projets auprès de partenaires institutionnels comme les Fondations La Ferthé, EDF, Santé et Progrès,
- \*Trouver de nouveaux donateurs,
- \*Trouver de nouveaux bénévoles pour assurer le fonctionnement de l'association,
- \*Inciter les membres des associations togolaises à trouver des financements locaux

- ***Débats à la suite de la présentation du rapport moral***

**Jacqueline Kokuvi**, directrice de la bibliothèque Kisito Jeunesse, évoque le manque de moyens pour équiper les bibliothèques et les difficultés pour intéresser les jeunes à les fréquenter. Les parents sont nombreux à considérer **la lecture comme un loisir** et n'incitent pas leurs enfants à passer du temps dans les bibliothèques. Les bibliothèques devraient offrir davantage d'ouvrages sur la littérature africaine comme Les contes d'Amadou Koumba ou

l'Enfant noir de Camara Laye, etc. Les auteurs africains sont nombreux...leur production littéraire pourrait être achetée sur place.

Ont été également évoqués **les dossiers de demandes de financements** qui ont été déposés auprès de Fondations comme celle d'EDF (2 dossiers successifs) ou de Bolloré (1 dossier) mais qui n'ont pas été retenus. Il semble que le CSEL soit dans une position particulière car il demande des financements non pas pour lui mais pour ses partenaires, des associations togolaises. La philosophie des organismes de financement est sans doute éloignée de ce modèle. Pour avoir une chance d'obtenir un financement d'un appel à projets d'une grande Fondation, il faudrait sans doute connaître un membre de ces organismes qui nous indiquerait leurs attentes.

Ont été enfin évoquées **les Chroniques** qui jouent un grand rôle pour sensibiliser et stimuler les donateurs. Une Chronique sera faite avant l'été, sur la vie quotidienne des enfants des foyers à partir des informations recueillies et des photos prises lors du voyage 2019 à Lomé.

**Le rapport moral est approuvé et adopté à l'unanimité.**

### **Rapport financier**

Le rapport financier est présenté par le trésorier, Philippe Thiébaud. Le total des recettes 2018 s'élève à 44000 euros. Dans ce total, il y a la subvention d'ESPPER destinée au CAJED (2078 euros) et le 1<sup>er</sup> versement de la Fondation Revivre (5000 euros). Cette Fondation participe au financement de l'apprentissage par une dotation de 5000 euros par an pendant 3 ans.

Philippe Thiébaud rappelle que le montant des cotisations courantes s'amenuise au fil des ans et que nous dépendons de plus en plus de subventions extérieures. Il lance un appel aux donateurs pour qu'ils fassent pression sur les présidents et membres des CA de l'APPEL et du CAJED afin qu'ils obtiennent et gèrent eux-mêmes des financements trouvés sur place ou à l'étranger.

Il estime que les entreprises togolaises et les membres de la diaspora dont ceux des familles des CA doivent être sollicités pour participer au financement des deux foyers. Les membres des CA de l'APPEL et du CAJED sont désormais bien rôdés pour gérer leurs propres projets et les financements obtenus. Il rappelle que le CES de Kodomé est né d'une initiative prise par le directeur du CAJED et que ce CES a dynamisé le quartier en accueillant, outre les enfants de la rue, les enfants des alentours.

**Le rapport financier, présenté par le trésorier Philippe Thiébaud, est approuvé et adopté à l'unanimité des votes moins une abstention.**

## **Débats**

### **Entre les participants**

#### **Elections du conseil d'administration**

#### **L'assemblée procède à l'élection du conseil d'administration.**

Pour rappel, le CA était constitué de Dominique Bastin (Président), Philippe Thiébaud (Trésorier), Véronique Jacob (Secrétaire Générale), Catherine de Kerret, Bernard de Boischevalier, Bruno Gastal et Sophie Gallotti.

Bruno Gastal indique qu'il souhaite se retirer du Conseil d'Administration. Aucune personne supplémentaire souhaitant rejoindre le CA, l'assemblée vote, à l'unanimité, la nomination des 6 personnes suivantes au Conseil :

Dominique Bastin, Philippe Thiébaud, Véronique Jacob, Catherine de Kerret, Bernard de Boischevalier, Sophie Gallotti.

**L'assemblée générale est close à 20h et les participants se retrouvent dans un moment convivial bien sympathique.**

**Annexes : rapport moral et rapport financier**